**Contenus page « Formation et prévention des risques routiers en entreprise »**

URL cible : <https://www.groupama.fr/assurance-professionnels/entreprise/prevention-risques-routiers-entreprise/>

Une image contenant texte, extérieur, herbe, arbre

Description générée automatiquement

**FORMATION ET PRÉVENTION DES RISQUES ROUTIERS EN ENTREPRISE**

**Protégez vos salariés sur la route et sécurisez votre activité**

« Introduction » :

Texte : Chefs d’entreprise et professionnels, dans le cadre de votre activité, vous et vos salariés êtes constamment exposés aux risques routiers. Parce que la route est la première source d’accidents du travail et qu’il est primordial de les éviter, la prévention de ces risques est au cœur du métier d’assureur de Groupama. Avec ses partenaires spécialistes, Groupama vous propose une démarche de prévention des risques routiers adaptée aux besoins de votre entreprise, de son activité et des caractéristiques de son parc automobile.

« Points forts » :

* **Pourquoi opter pour l’approche de Groupama en prévention des risques routiers en entreprise ?** 
  + **Une approche en prévention sur-mesure**
  + Quelle que soit la taille de votre parc auto, bénéficiez d’un accompagnement avec un plan de prévention sur-mesure pour réduire l’exposition de votre entreprise et de vos salariés aux risques routiers.
  + **Des formations selon vos besoins**
  + Stages de perfectionnement, de sensibilisation aux risques routiers, éco-conduite… Groupama et ses partenaires proposent des formations adaptées aux besoins de votre entreprise.
  + **Des résultats tangibles**
  + Objectifs de diminution des accidents routiers et des coûts liés à votre flotte auto… Vous mesurez concrètement les bénéfices des actions de prévention mises en œuvre.

« À qui s’adresse cette offre ? »

Aux professionnels, entreprises et collectivités utilisant leurs véhicules dans le cadre de leurs activités.

« Dans quel cas s’applique cette offre ? »

La prévention et les formations aux risques routiers sont très fortement recommandées dès lors que des véhicules sont utilisés dans le cadre de vos activités professionnelles.

« Offre globale Groupama » :

* **Mise en place d’un plan de prévention et de formations aux risques routiers professionnels**
* Les risques d’accident sur la route constituent un enjeu majeur pour votre entreprise, qui nécessite de prendre toutes les dispositions nécessaires pour vous en préserver. Pour vous aider à atteindre vos objectifs de diminution des accidents routiers et des coûts liés à votre flotte auto, Groupama vous accompagne dans la mise en place d’un plan de prévention sur-mesure. Dans son approche en prévention des risques routiers, Groupama s’appuie également sur les compétences de partenaires, dont Diarbenn Solutions et Centaure, pour vous proposer une offre avec des formations adaptées.

« À savoir » :

Selon l’article R.4121-1 du Code du Travail, vous êtes tenus en tant qu’employeur d’établir un « Document unique », dans lequel doivent être transcrits et mis à jour les résultats de l’évaluation des risques pour la santé et la sécurité de vos salariés. Cette évaluation comporte un inventaire des risques identifiés dans chaque unité de travail de l'entreprise ou de l'établissement. En matière de prévention des risques routiers professionnels, quatre axes de réponses doivent y être apportés : l’organisation des déplacements, la prise en compte du véhicule, un protocole de communication concernant l’utilisation du téléphone portable, l’acquisition de compétences.

« Partenaires » :

* **Des partenaires reconnus dans le domaine de la prévention auto et la formation aux risques routiers**
* Reconnus pour leur expertise du risque routier, Centaure et Diarbenn Solutions font partie des partenaires de premier plan de Groupama. Ils accompagnent votre entreprise pour l’aider à réduire son exposition aux risques routiers et à diminuer les coûts liés à sa flotte automobile, tout en réduisant son empreinte carbone.
  + **Centaure, une pédagogie active autour du risque routier**
  + Numéro un de la formation sécurisée à la conduite sur site protégé, Centaure met ses infrastructures et équipements au service des conducteurs pour leur faire vivre le risque routier en conditions réelles, afin de le minimiser. Ses formations à destination des chefs d’entreprise, des professionnels et de leurs salariés s’appuient sur une pédagogie spécifique basée sur :
    - Les cinq piliers de la conduite professionnelle : le conducteur, le véhicule, la maîtrise de l'environnement, l'optimisation des déplacements professionnels, la réglementation ;
    - Des mises en situation sur site Centaure pour bénéficier de conditions de sécurité optimales (puis le cas échéant, sur route pour pérenniser les acquis), accompagnées de formateurs experts, tous diplômés d’État ;
    - Une recherche de résultats tangibles, notamment en termes d’évolution du comportement sur la route ou d’économie de carburant et de respect de l’environnement (formations à l’éco-conduite).

Centaure propose des offres complémentaires selon vos besoins (e-learning, prestations d’analyse, réservations exclusives de site…). Pour en savoir plus, consultez le site de [Centaure](https://www.centaure.com/index.htm).

« Assuré Groupama » :

Vous pouvez réaliser votre stage de sensibilisation dans l’un des 12 centres régionaux de formation dédiés de Centaure. Durant une journée, vous alternez entre mises en situation sur le terrain, ateliers théoriques pour débriefer les retours d’expérience et ateliers pédagogiques. Vous profitez d’une infrastructure routière réservée sur plusieurs hectares (pistes fermées et protégées), de plateaux d’exercices reproduisant des situations à risques. À l’issue du stage, vous êtes sensibilisé aux dangers de la route, avez découvert vos propres limites au volant et acquis les bonnes attitudes de conduite.

* + **Diarbenn Solutions, une démarche innovante de prévention du risque routier**
  + Diarbenn Solutions propose des actions personnalisables pour vous aider à acquérir une véritable culture de la sécurité routière. Une analyse précise de vos problématiques et de votre sinistralité permet de vous proposer un plan de prévention sur-mesure, adapté au fonctionnement de votre entreprise, et un suivi personnalisé dans sa mise en œuvre.

Parmi les actions proposées :

* + - Un courrier d’initiation à la démarche préventive ;
    - Un diagnostic VECO (véhicule, environnement routier, conducteur, organisation des déplacements) ;
    - Une analyse de la sinistralité antérieure ;
    - La création / personnalisation de la fiche d’analyse des accidents à venir ;
    - Un échange téléphonique avec les salariés accidentés ;
    - La mise à disposition d’un outil d’analyse de votre accidentologie ;
    - Des flashs communication sur le risque routier ;
    - Une synthèse semestrielle et/ou annuelle
    - Un livret de sensibilisation numérique interactif et des modules d’e-learning, avec traçabilité des résultats ;
    - Des séances de sensibilisation en salle ;
    - Un audit trafic…

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de [Diarbenn Solutions](https://diarbennsolutions.fr/).

« Assuré Groupama » :

Après l’intervention des équipes de Diarbenn Solutions, des résultats significatifs sont constatés dès la première année avec notamment une diminution de la fréquence des accidents (-20%), des salariés multi-accidentés (-30%), des accidents responsables (-15%), des coûts directs et indirects (-20%).

« Bénéfices » :

* **Les bénéfices de la prévention et de la formation aux risques routiers pour votre entreprise**
  + **Sécurisation de vos salariés et de votre activité**
  + Groupama vous aide à répondre à vos obligations de réduction des risques en mettant en place les dispositions les plus adaptées pour réduire au maximum l’exposition aux risques routiers. Sécuriser vos déplacements et ceux de vos salariés sur la route contribue à vous protéger, tout en réduisant les coûts directs liés aux accidents (cotisations accidents du travail et d’assurance) et les coûts indirects (matériels, salariaux, commerciaux…) supportés par votre entreprise.
  + **L'éco-conduite : des avantages écologiques et économiques**
  + Favoriser les bons comportements au volant et adopter une conduite sûre, respectueuse des autres et du véhicule confié permet non seulement à votre entreprise de réaliser des économies sur les coûts associés à son parc de véhicules (réduction des coûts de carburant, d’entretien et de réparation des véhicules…), mais également de réduire son impact sur l’environnement.